



A Monsieur Jean-Jacques Urvoas
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
13 place Vendôme, 75042 Paris Cedex

A Monsieur le Procureur du Tribunal de Pointe-à-Pitre
place Gourbeyre
97110 POINTE A PITRE

Bagnolet, le 4 avril 2017

L'Union Locale CGT de Bagnolet Les Lilas, affirme sa solidarité avec Elie Domota, secrétaire de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe face à la répression déclenchée contre lui et les syndicalistes de Guadeloupe.

Notre camarade Elie Domota passera en procès au tribunal de Pointe-à-Pitre le 31 mai 2017, suite à une plainte du patronat de BMW, l'accusant de « violence en réunion », ceci au moment où le patron de BMW licencie toute la section syndicale, sans autorisation de l'Inspecteur du travail et en violation des codes et lois en vigueur.

Nous savons comment le patronat et l'Etat reprennent constamment ces accusations infondées contre les syndicalistes. Nous savons comment un Premier Ministre récent s'est permis d'insulter les syndicalistes en les qualifiant de voyous. Nous savons comment le dirigeant du MEDEF nous a qualifié de « terroristes » lors des manifestations contre la loi Travail.

En Guadeloupe, l'injustice sociale est renforcée par l'injustice au service des békés. La solidarité sans faille pour défendre les libertés syndicales est notre devoir pour mettre en échec ces campagnes infâmes.

En conséquence nous demandons l'abandon de la procédure infondée contre Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, convoqué au Tribunal suite à sa défense des salariés de Guadeloupe victimes de l'injustice patronale.

Recevez messieurs nos salutations syndicalistes.

Pour l'Union Locale
Jean-Pierre BLOUCH Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Blouch', written diagonally.